

qui nous l'apprend dans une lettre, dont nous avons pris copie sur l'original.

Le roy de Nauarre, comte de Périgort.

Nre (notre) amé et féal, pour vous donner part de l'ayse qu'avons d'estre eschappe de la prison et captiuité où estions détenu, vous voulons bien aduertir que la nuyt sainte Luce (1), sortismes hors le château de Pauye, par une eschelle de corde, et auons tant fait, avec layde de Dieu, que la veille de Noel arriuasmes en ceste ville bien penez. Pensez que ce na pas esté sans ayde ne grands promesses, lesquelles vous asseure equipolent à la rançon que auions accordée, et que voulons acquiter; nous vous prions vous employer, en tout ce que vous sera possible, à ce que les restes de notredite rançon soient promptement leues et tout incontinent envoyez, et nous ferez fort singulier plaisir et seruice, qui avec les autres que nous auez fait vous sera recognu à l'ayde nostre Seigneur qui vous ayt en sa garde.

De Saint-Just-sur-Lyon, le XXVII<sup>e</sup> de décembre (2).

HENRY.

Contresigné DEPEYRAC.

*Suscription* : A M. Hélias André, conseiller au Comté de Périgort.

Cette date du 13 décembre joue un grand rôle dans la vie d'Henri II. En 1553, vingt-huit ans après s'être échappé de Pavie, dans cette même nuit de *Sainte-Luce*, il recevait entre ses bras un enfant nouveau-né, qui devait, un jour, venger sa famille des injures de l'Espagnol, et fonder une dynastie, à laquelle l'Espagne elle-même demanderait ses souverains.

D'AIGUEPERSE.

(1) 15 décembre. L'original porte *Lusse*,

(2) 1525.